

Crématorium d'Allasac
 ZONE ARTISANALE DES RIVIÈRES
 19240 ALLASSAC
 Tél : 05 55 84 54 01
 Fax : 05 55 84 93 86
 Mail : A12980@OGF.FR
 Responsable Légal : Patrice TALAZAC
 Habilitation préfectorale : TULLE / 22-19-0107

POMPES FUNEBRES LE PASSAGE
 121 AVENUE DE LA GARE
 46600 MARTEL

Editée le 22 Août 2025

FACTURE : 3237459
 DU 22 Août 2025

Commande n° : 3977731 suivie par Celine CIOTOLA

Obsèques de Madame Marcelle CASPERS, née le 18/01/1932 et décédée le 17/08/2025 à .

(*) Prestations et fournitures obligatoires de par la réglementation.

(**) Prestations et fournitures réglementairement obligatoires en fonction, soit des circonstances du décès, soit des modalités d'organisation des obsèques.

DESCRIPTION DES PRESTATIONS ET FOURNITURES	QTE	MONTANT HT (€)	TAUX de TVA	MONTANT TTC DES PRESTATIONS COURANTES (€)	MONTANT TTC DES PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES OPTIONNELLES (€)	MONTANT DES FRAIS AVANCES POUR LE COMPTE DE LA FAMILLE (€)
CEREMONIE FUNERAIRE						
Salle de cérémonie pour un adieu simple : forfait d'1/4 d'heure	1	67,55	20.00		81,06	
Cérémonial d'adieu au crématorium : forfait d'1/4 d'heure	1	33,78	20.00		40,54	
Mise à disposition du matériel de sonorisation	1	16,90	20.00		20,28	
CREMATION						
Crémation d'un cercueil adulte	1	709,23	20.00	851,08		
Remise de l'urne	1	0,00	20.00	0,00		
Sous-total en €		827,46		851,08	141,88	0,00
TOTAL GENERAL TTC en €				992,96		
Dont TVA						
TVA à 20.00 % BASE HT 827,46 € MONTANT TVA 165,50 €						
TOTAL TVA en €						165,50
Les montants des frais avancés pour le compte de la famille sont des montants nets.						

MODALITES DE PAIEMENT	
SOLDE NET A PAYER	992,96 €

FACTURE : 3237459
DU 22 Août 2025

Par virement bancaire :

Référence à rappeler lors de votre paiement : 12980 12980-25-000511 POMPES FUNEBRES LE PASSAGE 3237459

Références bancaires : Crédit lyonnais FR31 30002 00798 0000401101K 07 CRLYFRPP

Palement au comptant

Escompte : Pas d'escompte

Intérêts de retard : 3 fois le taux d'intérêt légal.

Une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€ sera due au créancier en cas de retard de paiement.